

BULLETIN MUNICIPAL

ALLEMAGNE-EN-PROVENCE

Édition Juin 2021

Directeur de la publication : Alex PIANETTI

Rédaction : Victor BANON, Alexandra COSTES, Alexandra MARINIER

Prière de ne pas jeter sur la voie publique



SOMMAIRE

Le mot du maire	3
Plan Communal de Sauvegarde - DICRIM	4
Élections Départementales et Régionales	5
Vie de la commune	6 à 12
Formulaire commerçants, artisans, hébergeurs	13
Conseils Municipaux	14
Info nature : Le Frelon asiatique	15
Commerce : « L'instant L » Salon de Coiffure	16-17
Culture : « Médiathèque d'Allemagne en Provence »	18-19
Association : « Les Minots »	20-21
Histoire : L'Église Paroissiale St Marc d'Allemagne en Pce	22 à 27
A vous de jouer pour les grands et les petits!	28-29
Recette d'été	30
Etat-civil	31
Infos pratiques	32 à 35
Coupon réponse envoi par mail du bulletin	36

Bonne Lecture

LE MOT DU MAIRE

Chères Allemagniennes,
Chers Allemagniens,

L'été est là et nous pouvons tout de même profiter du beau temps de la saison. Toutefois nous ne pouvons oublier encore la Covid 19, la majorité d'entre nous avons été vaccinés mais la prudence reste de mise et nous nous devons d'être responsables dans nos comportements.

Au cours de ce premier semestre, de nombreuses actions ont été entreprises dont certaines vous sont relatées plus loin dans ce bulletin.

Annoncées comme prioritaires, la régulation et la réduction de la vitesse dans la traversée du village sur la RD952 ont été mises en réalisation par des travaux initiés par la commune dans l'attente de l'installation d'autres panneaux réglementaires (indicateurs, priorité etc.) de la responsabilité de la Direction Départementale du Territoire.

Pour notre part il s'agit du traçage au sol de part et d'autre de la chaussée, la matérialisation de l'arrivée de la D15 (route de Valensole) sur le parking, deux passages piétons, un damier ainsi que l'ajout de deux panneaux pédagogiques et d'autres de signalisation annonçant une zone à 30 km/h qui devrait inciter les automobilistes à réduire leur vitesse. De fréquents contrôles seront effectués par la gendarmerie.

L'installation du système de vidéo-protection se termine. Je rassure ici les plus réticents. Il ne s'agit point d'une surveillance avec un visionnage permanent ; les images n'étant visionnées uniquement lors de certains événements précis (vols, délits, agressions, incivilités). Nous sommes tenus de respecter une procédure d'utilisation bien précise imposée par la préfecture et la CNIL (Commission Nationale Informatique et Liberté). Il s'agit donc de vous assurer une certaine tranquillité sans nuire à votre liberté.

Comme à chaque changement de mandature nous avons revu notre Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et mis à jour le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) en regard d'une obligation préfectorale. Ces documents sont consultables en mairie.

Au niveau des ordures ménagères, un nouveau Point d'Apport Volontaire avec des colonnes de tri va être rajouté au vallon du Tartavel à proximité du City Stade, augmentant ainsi notre capacité de tri. Les containers cassés ou troués seront remplacés. Sur notre demande, la DLVA va étudier le remplacement des colonnes de tri au hangar municipal car multiformes et vétustes.

Fin mars, notre conseil a voté le budget et pour la deuxième année consécutive les taux d'imposition n'ont pas été augmentés. Afin de compenser la perte de recette communale due à la disparition de la taxe d'habitation l'état a voté une loi obligeant le département à céder sa part de taxe sur le foncier bâti à la commune. De ce fait le taux de celle-ci passe de 31,29% (taux communal de 2020 inchangé) à 51,99% et le taux du département passe de 20,70% à 0%. Ce qui ne change rien pour vous.

Enfin je voudrais souhaiter la bienvenue à Me Sabrina Zanutel qui depuis le mois d'avril a rejoint notre service de secrétariat en remplacement de Me Elisabeth Saveant à qui nous souhaitons une bonne retraite.

Je vous souhaite à toutes et tous, en mon nom personnel et celui du conseil municipal, de passer un excellent été.

Bonne lecture.

Le Maire
Alex PIANETTI

Plan Communal de Sauvegarde DICRIM

L'objectif du PCS (Plan Communal de Sauvegarde) est de mettre en œuvre une organisation fonctionnelle réactive en cas de survenance d'événements graves afin de sauvegarder des vies humaines, diminuer les dégâts et protéger l'environnement. L'anticipation des risques va permettre de coordonner les moyens et les services existants pour optimiser la réaction. Il organise la mobilisation et la coordination des ressources (humaines et matérielles) de la commune pour protéger la population et faire face à un événement de sécurité civile et si nécessaire à une situation de crise. Il est composé d'une cellule de crise avec des fiches actions pour chaque intervenant concerné.

Le DICRIM (Document d' Information Communal sur les Risques Majeurs). Notre commune est concernée par plusieurs risques majeurs, matériels et technologiques. Les risques de la commune sont les suivants : Inondation, Mouvement de terrain, Sismique, Feux de forêts, Météorologiques (vent violent, neige, canicule, orages, grand froid), Terrorisme. Le DICRIM reprend pour chaque risque les mesures prises par la commune, ce que doit faire la population avant, pendant et après l'événement ainsi que les réflexes qui sauvent.

Apprenez les bons réflexes à adopter en cas d'alerte et les numéros d'urgence.



ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES



SCRUTINS DES 20 ET 27 JUIN 2021

Allemagniennes, Allemagniens,
Électrices, Électeurs,

Compte tenu des restrictions sanitaires et du double scrutin (Départementales et Régionales), je vous informe que le bureau de vote de notre commune se tiendra dans la salle polyvalente, et non à la Mairie.

Comptant sur votre compréhension.

Le Maire Alex PIANETTI

VIE DE LA COMMUNE

TRAVAUX RÉSEAU D'EAU

La DLVA a effectué début mars, les travaux de réfection des réseaux d'eau et d'assainissement de la rue Marcel Amiel.

Merci à tous les riverains de leur compréhension pour les quelques désagréments causés durant cette période (circulation, coupure d'eau...), un mal nécessaire pour bénéficier d'un réseau moderne



SIGNALISATION TRAVERSÉE DU VILLAGE

La société MIDI TRACAGE a effectué la signalisation au sol fin avril. Ont été créés, des lignes blanches continues, un passage piétons au niveau du ramassage scolaire de la salle des fêtes, un au niveau de la rue St Éloi et un damier au centre. Les demandes de subventions et commandes pour les nouveaux panneaux sont faites.



SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Le site internet de la commune, est désormais accessible. Vous y trouverez tous les comptes rendus des conseils municipaux, les bulletins municipaux, l'actualité et l'agenda de la commune...

Ce site étant rattaché au site principal de celui de la DLVA il n'a rien coûté à la commune. Il est régulièrement alimenté en fonction de l'actualité de la commune, de la DLVA ou générale. Vous pouvez le visiter ici →

allemagne-en-provence.dlva.fr/

TRI SÉLECTIF, ORDURES MÉNAGÈRES



Inutile de vous apprendre à quel point le tri est nécessaire pour le bien de la planète. Ce n'est plus à prouver.

Vous pouvez trouver des conteneurs de tri sélectif :

- ❖ Au fond de la place du 16 juin
- ❖ À côté du hangar municipal, quartier Notre Dame des Grâces
- ❖ Au quartier St Véran (depuis le début de l'année).
- ❖ À côté de la salle polyvalente

Nous vous rappelons également que tout dépôt sauvage d'ordures ou d'encombrant est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1.500€.

Déchetterie la plus proche :

Gréoux-les-Bains

Du lundi au samedi

9h à 12h / 13h30 à 18h30

Le dimanche de 9h à 12h

Infos sur :

dlva.fr/mon-agglo-au-quotidien/dechets/dechetteries/



Enfin, nous vous remercions de bien vouloir plier vos cartons avant de les placer dans le conteneur prévu à cet effet et de ne mettre que des cartons bruts, marrons. Pas de cartons, imprimés ou plastifiés type emballage d'électroménager ou cartons de pizzas, ceux-ci sont destinés aux conteneurs de tri jaune pour les emballages.

Merci de contribuer, avec nous à rendre notre village toujours plus beau et à préserver notre planète.



NOUVELLES INSTALLATIONS

Le tourniquet du square était avec le temps devenu dangereux. Nous l'avons donc condamné.

Comme nous vous l'avons promis sur notre programme de campagne, nous l'avons retiré, et commandé le nouveau qui devrait arriver dans les prochains jours (livraison prévue le 26/05/2021)

En prévision des beaux jours, les employés communaux ont installé au mois de mars, près du City-Stade au quartier du Tartavel, une table de pique-nique. Nous avons aussi décidé d'installer un table de ping-pong (livraison prévue le 26/05/2021). A vous les goûters et tournois de jeux des beaux jours!



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Samedi 8 mai, le Maire Alex Pianetti accompagné de 2 adjoints et 1 élue, a déposé une gerbe de fleurs au monument aux morts, place du 16 juin en hommage aux morts pour la France lors de la seconde guerre mondiale. Ils se sont ensuite rendu au monument de la guerre 14-18 et au carré des fusillés du 16 juin.

En raison de la crise sanitaire la cérémonie s'est tenue en nombre restreint.

ROUMPE CUOU

Le chemin de Roumpe Cuou, bien que signalé en "sens interdit sauf riverain" est emprunté par tous. Pour les habitants du village, il fait parti de son Patrimoine, de son histoire et nul n'a envie de le contester ou d'en interdire le passage.



Par contre, il est emprunté comme raccourci par nombre de voitures des communes voisines et par les vacanciers via les GPS ou applications portables. Celles-ci faisant fi de toute signalisation, montent et surtout descendent à une vitesse excessive, rentrent dans le village en s'engageant dans le chemin sans visibilité, et poursuivent leur route dans Allemagne sans vraiment ralentir, sans prendre garde que les pas de porte donnent sur les rues du village, que des enfants peuvent déboucher à tout instant... Ils ont pourtant une alternative en passant par la déviation D15

Des actions vont être menées pour renforcer la signalisation et limiter le passage aux seuls Allemaniens, mais il est impératif que, TOUS, nous respections la vitesse de 30km/H lors de la descente qui distribue le cœur du village. N'attendons pas qu'un drame se produise pour prendre conscience de la dangerosité du Chemin Roumpe Cuou.

Merci à vous





PROGRAMME D'ANIMATIONS SAISON ESTIVALE*



SAMEDI 19 JUIN

FESTIVAL "POÉSIES ET CHANSONS AU PAYS DE LA LAVANDE
19H Ouverture Festival avec animation musicale dans la cour de l'école
21H Concert de Frédéric BOBIN ""LES LARMES D'OR" entrée 12€
Voir programme complet à la page suivante



VENDREDI 2 JUILLET

21H SUR LA PLACE DU VILLAGE
Animation musicale avec chanteurs,
Chanteuses, danseuses
du groupe ERIC ROY
Restauration sur place

SAMEDI 17 JUILLET

SOIRÉE GRILLADES "JARDIN PUBLIC"
Avec animation musicale
Inscription Syndicat d'Initiative



SAMEDI 14 AOUT

SOIRÉE PAELLA "JARDIN PUBLIC"
Avec animation musicale
Inscription Syndicat d'Initiative

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 AOUT

MARCHÉ MÉDIÉVAL
17H Ouverture avec animations
"Saltimbanques, musiciens, chevaliers"



DIMANCHE 17 OCTOBRE

FOIRE D'AUTOMNE
Avec animations

VIDE GRENIERS :

DIMANCHE 13 JUIN
DIMANCHE 11 JUILLET
DIMANCHE 12 SEPTEMBRE
DIMANCHE 10 OCTOBRE
DIMANCHE 7 NOVEMBRE
DIMANCHE 31 NOVEMBRE BOURSE JOUETS



POÉSIE et CHANSONS

au Pays des Baronnades

du 19 au 25 juin 2021

7ème édition

Valensole

15h Chansons d'hier. J.P. Laurant. EHPAD de Valensole. *Entrée libre.*

Allemagne-en-Provence

18h30 Ouverture du festival avec animation musicale. Accueil assuré par M. le Maire. *Entrée libre.*

20h Concert de Régis Mannarini "D'amour et de pierre". Cour de l'école. *Entrée 12€.*

Valensole

10h30 / 11h30 Poésie en chansons. Poèmes de G. Jampierre mis en musique et chantés par Pierre Barboni. Salle de cinéma. *Entrée 5€.*

dimanche
20
juin

Riez

11h / 12h Projection du film "La magie du plateau de Valensole" de Régis Nicolas. Local du club de l'amitié. *Entrée libre.*

à partir de 16h Fête de la chanson francophone à Riez. Scène ouverte au Parc des Colannes.

de 18h à 19h30 Petite restauration organisée par le "CCVS" en musique avec J. Labita, Erwens et J.P. Laurant. *Entrée libre.*

20h Hommage à Charles Aznavour Concert de J.M. Dermesropian accompagné par J.S. Bressy et J. Labita. Parc des Colannes. *Entrée 12€.*

Valensole

10h30 / 11h30 Projection du film "Souvenirs du monde" de Régis Nicolas à partir du recueil poétique de Guy Jampierre. Salle de cinéma. *Entrée libre.*

18h / 19h30 Fête de la Musique à Valensole avec les classiques de la chanson française en Jazz J.S. Bressy, J. Labita. Place de la mairie. *Entrée libre.*

Sainte-Croix-du-Verdon

20h Les copains chantent Ferrat. Place St Sauveur. *Recette au chapeau.*

Valensole

10h30 / 11h30 Concert, Alain Withier chante Allain Leprest. Salle de cinéma. *Entrée 5€.*

Gréoux-les-Bains

17h / 18h15 Spectacle musical "La Provence en littérature & chansons" Avec l'association Horizon lecture de Puimoisson et J.M. Dermesropian. Jardins de la médiathèque. *Entrée libre.*

Saint-Martin-de-Brômes

20h Concert de Frédéric Bobin "Les Larmes d'Or". Salle polyvalente. *Entrée 12€.*

BirdtreeBlue concept - Ferial Khoury-Bec +33(0)672397437
Création prospectus :

mercredi
23
juin

Valensole

10h30 / 11h30 Hommage à Gaston Couté, "Poète-Paysan". Concert de Dominique Zamparini. Salle de cinéma. *Entrée 5€.*

Puimoisson

20h Concert d'Urbain Rinaldo, chansons et poèmes antillais. Cour de l'école. *Entrée 12€.*

Valensole

10h30 / 11h30 Déambulation musicale et littéraire avec Dominique Cista. Salle de cinéma. *Entrée 5€.*

Roumoules

10h15 / 11h15 "Si Brassens m'était conté" Spectacle pour enfants CM1/CM2 Ecole de Roumoules. Avec E. Thénot & J.M. Dermesropian. Groupe scolaire. *Entrée libre.*

Quinson

17h30/18h30 "Chansons poétiques anciennes d'Aristide Bruant à Jacques Prévert", Anne Deo et J.S. Bressy. Place de l'église. *Entrée libre.*

20h Spectacle burlesque... et virtuose en musique et chansons, "Les tristes sires" avec Erwens & Alexandre Karsenti. Spectacle en extérieur. *Entrée 12€.*

Gréoux-les-Bains

13h45 / 14h45 & 15h / 16h "La petite planète". Spectacle chanté de J.P. Laurant pour les enfants de l'école. Salle St Pierre. *Entrée libre.*

Valensole

9h30 / 15h30 Visite commentée de Valensole et de ses environs. Pique-nique en chansons à la Trinité. RDV à la grande fontaine.

20h Yves Duteil en concert pour la soirée de clôture du festival. Groupe scolaire, espace restauration. Réservations recommandées. *Entrée 25€.*



Organisé par l'association Poètes des Hautes Terres

Ne pas jeter ce flyer sur la voie publique.

AFR ALLEMAGNE EN PROVENCE

"L'ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMENBREMENT D'Allemagne en Provence a bénéficié d'un **ARRÊTÉ PREFECTORAL N° 2018-109-003**

Portant prescription additionnelle relative au prélèvement d'eau à usage d'irrigation.

Dans celui-ci il est dit :

ARTICLE 3 : Périodes de prélèvement

Les canaux de l'association pourront être mis en eau du 15 MARS au 31 OCTOBRE de chaque année.

ARTICLE 6 : Organisation des prélèvements.

La demande globale des prélèvements en eau établie présente un débit supérieur à la capacité du cours d'eau en période d'étiage.

Une organisation chronologique de l'utilisation de l'eau entre les différents ouvrages doit être mise en place.

- Canal de ST ANTOINE : pas de période de chômage
- Canal de SAINT-VERAN : fermeture du dimanche 8 H au mercredi 8 H
- Canal de SAINT-PIERRE : fermeture du mercredi 8 H au dimanche 8 H
- Canal du PETIT MOULIN : fermeture du mercredi 8 H au dimanche 8 H.«

Notre bureau suite à plusieurs assemblées générales des propriétaires qui désiraient que nous remettions l'eau dans le canal de ST ANTOINE qui doit alimenter le village et ses abords, a décidé de remettre en service le canal de ST ANTOINE.

À ce jour, seul l'exploitation de Mme REY Rose" les Jardins de Jacquot" est alimentée par l'eau du canal.

Suite à ces travaux l'eau sera remise jusqu'à ST ANTOINE où le canal a été remblayé et ne peut à ce jour recevoir l'eau.

Dans l'immédiat une partie sera remise en service, nous continuerons les travaux pour arriver au village dès qu'une solution sera trouvée au problème actuel.

Notre ASSOCIATION reste à votre écoute si vous désirez des informations.

La Présidente : Mme MENSANG Monique



Formulaire commerçants, artisans hébergeurs de la commune

Dans le but d'informer les habitants de la commune, les vacanciers, et les potentiels futurs habitants. Mais aussi pour vous offrir une visibilité supplémentaire sur internet, nous souhaitons intégrer au site internet de la commune la liste des commerçants, artisans et hébergeurs touristiques de la commune.

Si vous souhaitez paraître sur cette liste, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner ce formulaire rempli et signé en mairie, ou par mail à : mairie@allemagne04.com

Nom :

Prénom :

Agissant en qualité de :

De (société ou dénomination commerciale) :

Activité :

 tél :

 mail :

@site internet :

Date et signature :

Données à caractère personnel. Le Maire d'Allemagne en Provence est le responsable du traitement des données collectées pour leur diffusion sur le site internet de la commune.

Les données personnelles que vous communiquez par l'envoi d'un courrier électronique, par connexion à un service en ligne, par renseignement d'un formulaire ou par tout autre moyen sont strictement confidentielles et destinées à vous diffuser sur le site internet de la commune.

Elles ne seront transmises à aucun tiers ni à titre onéreux, ni à titre gratuit et restent sur le territoire de l'Union Européenne.

Conformément à la loi n°78-17 du 5 janvier 1978 modifiée en 2004 et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de mise à jour et de suppression des informations qui vous concernent.

Vous pouvez exercer de droit en vous adressant :

- Par courrier à Mairie d'Allemagne en Provence, 26 place de Verdun 04500 Allemagne en Provence
- Par mail au délégué de la protection des données (ou DPO) : dpo-rgpd@dlva.fr

Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle en vous adressant à la CNIL

CONSEILS MUNICIPAUX

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont désormais accessibles sur le site internet de la commune :

<https://allemagne-en-provence.dlva.fr/annee-2021/>

MENU PRINCIPAL



CONSEIL MUNICIPAL



COMPTE-RENDUS DES SÉANCES



ANNÉE 2021...



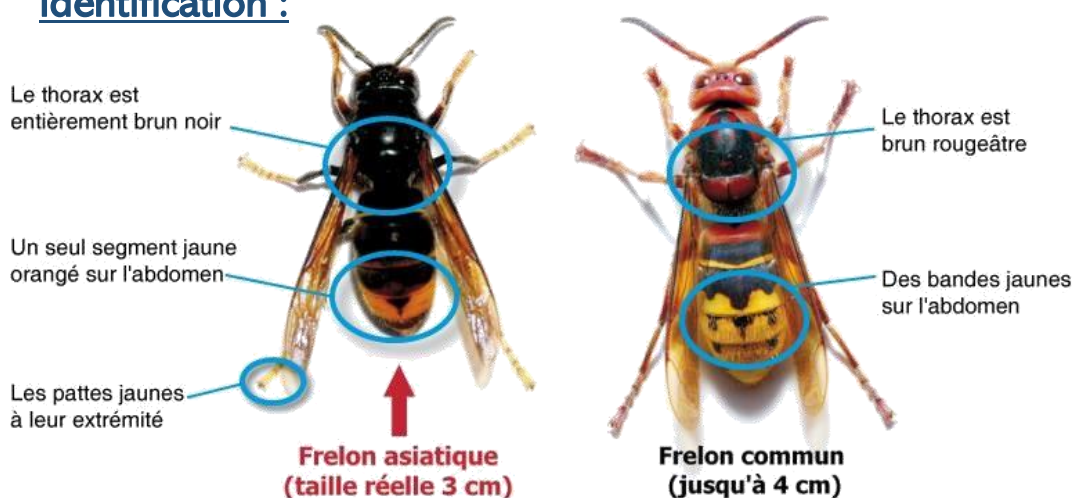
Ils sont également toujours affichés à la Mairie après chaque conseil.

Nous souhaitons privilégier l'information sur le bulletin municipal

LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique, *Vespa velutina*, est une espèce invasive. Il a été remarqué en France pour la première fois en 2004. Sa présence présente un risque pour les personnes aux abords des nids. Il s'attaque principalement aux abeilles et plus généralement porte atteinte à la biodiversité.

Identification :



Comment repérer leur nid ?

QUELLE DIFFERENCE ENTRE un nid de frelon et de frelon asiatique



Nid frelon européen

Entrée du nid fait au moins 10 cm
Entrée située vers le bas du nid, elle est située plein Sud
Généralement construit dans des endroits à l'écart, à l'ombre, comme des greniers et ou le tronc d'un arbre

Planète Animal



Nid frelon asiatique

Entrée du nid fait au moins 4 cm
Entrée située vers le bas du nid, quand il est en construction, une fois le nid bâti, elle se trouvera sur le côté.
Il des petites écailles concentriques
Il sera construit à la vue de tous et en pleine lumière

ATTENTION

N'essayez pas de détruire des nids vous-même et faites appel à des sociétés spécialisées.

Détruire les nids sans protection adaptée et en présence de personnes est extrêmement DANGEREUX

COMMERCE

L'INSTANT L Salon de Coiffure

Laura Vilard, coiffeuse a débuté à son compte en 2011 à domicile. En octobre 2012, elle décide d'ouvrir son salon, où elle coiffe aussi bien les femmes, les hommes que les enfants, en plein cœur du village.

Que ce soit pour une coupe, une couleur, des mèches ou une jolie coiffure pour un mariage, Laura se fera un plaisir de vous recevoir sur rendez-vous aux horaires suivants :



Horaires

Lundi :	9h-12h / 14h – 18h
Mardi :	9h-12h / 14h – 18h
Mercredi :	FERMÉ
Jeudi :	9h-12h / 14h – 18h
Vendredi :	9h-12h / 14h – 18h
Samedi :	9h-12h

Ouvert entre 12h et 14h à la demande

En appelant au **07-60-88-52-18.**

Elle ne fait plus de domicile, mais n'a pas oublié les clients qui lui ont fait confiance à ses débuts, et fait quelques exceptions pour certains clients trop âgés pour se déplacer au village.

Suite à la crise sanitaire, tout a été mis en place pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles, dans un salon entièrement rénové en 2018, avec goût afin que vous passiez un moment de détente dans un cadre agréable et moderne.



Elle travaille essentiellement avec des produits naturels, comme des couleurs à base de quinoa, et utilise des produits (shampoings, soins...) à base de fruits et légumes.

NOUVEAUTÉ depuis le mois d'Avril nouvelle prestation, soin Botox à base de kératine végétale de Panthénol et d'acide hyaluronique.

Vous trouverez également des produits de haute qualité pour vos cheveux des marques Davines, et Fauvert.

Ainsi que des créations artisanales (boucles d'oreilles, bracelets...), à offrir pour une occasion particulière ou simplement pour vous faire plaisir!



Bientôt, Laura va diversifier ses prestations et vous proposer le blanchiment dentaire. Elle a suivi une formation le 11 mai et s'est dotée d'un appareil dernier cri!

Nous vous rappelons l'importance de ce type de commerce au sein de notre village. Et nous remercions Laura pour son dynamisme et le service qu'elle apporte aux habitants, notamment pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer en dehors du village.

Nous lui souhaitons encore de belles années à nous rendre belles et beaux!



Médiathèque

La Médiathèque d'Allemagne en Provence, fait partie du réseau des bibliothèques de la DLVA « Durance Luberon, Verdon Agglomération »

Elle est située au cœur du village, à proximité du parc de stationnement. Elle s'adresse à tous les publics en proposant des collections et des animations variées. L'équipe vous accueille et vous conseille dans vos envies de découverte.

Vous y trouverez :

- ❖ **un espace adulte** avec des romans en tous genres « science, fiction, policier , de terroir, des bandes dessinées, des documentaires, un fond régional, ainsi que des livres à gros caractères et des films.
- ❖ **un espace jeunesse** avec des albums, contes, romans, bandes dessinées et mangas, des films, des magazines, des animations
- ❖ **des collections élargies** grâce au service de la navette du réseau DLVA et de la Médiathèque Départementale.



Votre abonnement vous permet :

- ❖ D'échanger et de vous informer
- ❖ De découvrir des sélections thématiques
- ❖ De participer à des animations
- ❖ De retirer des réservations
- ❖ De rendre des documents d'autres médiathèques du réseau.

Tout au long de l'année Arlette accueille les enfants de l'école le jeudi matin.

Les permanences de la bibliothèque sont tenues par trois bénévoles:

- Janine Masseboeuf
- Juliette Matheron
- Arlette Arnoux-Ravel

Aux horaires suivants :

Hiver :

Jeudi après-midi de 14h à 17h
Samedi après-midi de 14h à 16h

Été :

Jeudi après-midi de 15h à 18h
Samedi après-midi de 14h à 17h



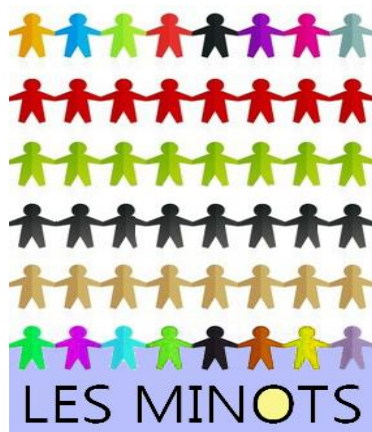
Contact et renseignements :

Tél : 04.92.72.39.32

bibliotheque-aep@dlva.fr

ASSOCIATION

Les Minots



L'association LES MINOTS est une association de parents d'élèves à but non lucratif. Elle œuvre sur les deux communes du Regroupement Pédagogique Intercommunal d'Allemagne en Provence et de Montagnac-Montpezat.

Toutes les actions de l'association sont guidées par 3 axes : **ANIMATION / LIEN SOCIAL/PROJETS POUR LES ENFANTS** de nos deux communes.

Grâce à des bénévoles créatifs et motivés, elle organise tout types d'évènements festifs ou culturels et récolte des fonds destinés à soutenir des projets pour les écoles et des animations pour les enfants avec le soutien des deux municipalités et des enseignants. Leur volonté est de créer un lien entre les enfants, les familles, l'Ecole et de donner aux élèves un accès local à des activités originales, à des animations culturelles. Elle crée des occasions conviviales de se retrouver ensemble, transgénérationnelles et fédératrices dans un esprit de fête et de partage !!!

L'équipe au cœur de tous ces projets :

- Aurélie BAROO-MICHELETTA, présidente
- Delphine TREMEAU, secrétaire
- Maria FEA, trésorière
- Conseil d'administration : Roxane MAFFEO, Delphine REMIGY, Elsa LECA-LAFONT, Olivier REMIGY



Malgré un contexte sanitaire compromettant toutes les actions traditionnelles de l'association (carnaval, kermesse...), elle a su s'adapter et être créative pour proposer des innovations à nos enfants.

Actions 2020/2021 :

✚ L'association a proposé pour Noël, devant chaque école, l'Arbre à vœux, où enfants, familles et habitants étaient invités à venir accrocher une décoration et un vœu pour se donner tout l'espoir possible pour 2021...



✚ Pour fêter l'arrivée du printemps, l'association a offert un sachet de chocolats avec un petit kit « semis de graines »

✚ Pour le Carnaval, l'association a offert un goûter individualisé à chaque élève, à partager lors d'un après-midi déguisé à l'école d'Allemagne en Provence et au terme d'un après-midi atelier-créatif « masque de Carnaval » animé par les bénévoles à l'école de Montagnac.

✚ L'association a également proposé une intervention pédagogique à l'école de Montagnac sur le thème de l'Enluminure : animation d'un atelier création d'une lettrine et initiation aux techniques de peinture médiévales, en lien avec le programme scolaire.

✚ Dans les classes : intervention « Balades Littéraires » de la Maison Jean Giono à l'école de Montagnac et achat de livres et création du jardin potager à l'école d'Allemagne en Provence.

Merci à tous ces bénévoles pour ces belles actions et continuez pour le plaisir de nos enfants !



Mairie
26 place de Verdun
04500 Allemagne en Provence
<http://assolesminots.wixsite.com/lesminots>

HISTOIRE

Église Paroissiale St-Marc D'Allemagne en Provence

Un peu moins de deux mois après la fête de Saint Marc qui nous est si chère à tous, nous avons décidé de vous faire une présentation de l'église Saint Marc, située à l'est de notre village. Cette église est intéressante d'un point de vue architectural et historique pour l'histoire de notre commune, en effet, elle est l'un des principaux témoins de notre passé. Ces article et étude ont été rédigés et réalisés par **Philippe Borgard**, avec l'aide de plusieurs personnes citées en bas de cette page. Bonne présentation à tous et nous vous invitons à venir la visiter dès que vous en aurez l'occasion.

« La présente notice ¹ s'appuie sur les résultats d'une brève analyse de l'église paroissiale d'Allemagne-en-Provence, actuellement placée sous le vocable de Saint-Marc, réalisée entre 2011 et 2012. Des recherches en archives, ainsi qu'une analyse approfondie des élévations de l'édifice sont encore à faire. Du moins, cette première approche confirme-t-elle l'intérêt architectural et patrimonial d'un lieu de culte peu connu.

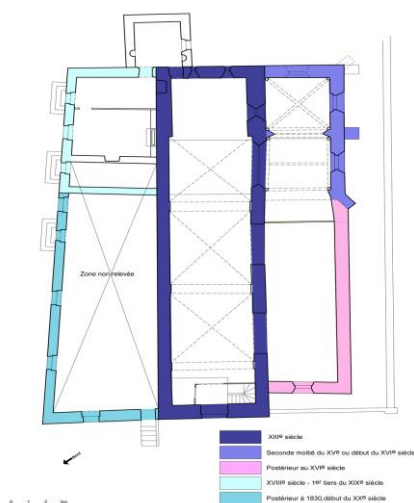


Fig 1



¹Cette notice a été réalisée avec le concours d'Arlette Arnoux, Fabienne Gallice, Christiane Guerrini, Marie-Laure Laharie, Thierry Pécout, Gilbert Rémy et Edmond Vigorito que je remercie vivement. Le plan de l'église a été dressé par Francis Chardon assisté de Mauricette Deschaume. La mise au propre de ce plan est l'œuvre de Christiane Guerrini et d'Edmond Vigorito. Une première version de cette courte étude a été publiée dans le *Bulletin des Amis du Vieux Riez* de juin 2016 (n° 138), p. 12-18.

L'église paroissiale d'Allemagne-en-Provence, placée sous le vocable de Saint-Marc, est composée de plusieurs corps de bâtiments, dont certains sont relativement récents. La présence de ces constructions modernes rend difficile la lecture de l'édifice et occulte notamment le chevet primitif, d'un grand intérêt (Fig. 1). Le monument est resté méconnu et n'a pas fait l'objet de toute l'attention qu'il méritait².



Fig 2, et Fig 4 sur la droite

Le village d'Allemagne, tout d'abord établi au sommet d'une éminence abrupte, la colline de Saint-Marc, au dessus du confluent du Colostre et du Tartavel, se déplace ensuite vers le site de piémont qui est actuellement le sien, très probablement dans le courant du XIII^e siècle.

La plus ancienne mention d'une église paroissiale établie sur le site de l'agglomération actuelle apparaît en 1350 dans le testament de Boniface de Castellane-Allemagne. L'édifice y est évoqué sous le nom de *Beata Maria de Fonte*, c'est-à-dire de « Notre-Dame-de-la-Fontaine »³.

²Raymond Collier semble être le seul chercheur qui lui ait prêté une certaine attention : Collier (Raymond) – La haute-Provence monumentale et artistique. Digne, 1986.

³« Testament de Boniface de Castellane, de ce nom S(ei)g(eu)r et baron d'Allemagne fait en l'année 1350 (29 mai 1350) ». Texte cité par Claude Vinchon comme étant conservé, sans autres précisions, aux archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence : Vinchon (Claude) – *Allemagne, Flamboyant ou Renaissance ?* Deux volumes complémentaires associés à : *Id. - Esparron-de-Verdon : tour de guet médiévale ou bastide-résidence du XV^e - XVI^e siècle ?*, Mémoire de maîtrise, non soutenu, sous la direction de Gabrielle Démians d'Archimbaud, Université d'Aix-en-Provence, 1993, 2 vols.

Une telle titulature invite à placer cette église dans le même secteur que l'église paroissiale actuelle ; ce lieu de culte, qui se dresse à l'est et quelque peu à l'écart du village, est en effet bâti à proximité d'une source pérenne dont les eaux alimentent le lavoir du village ainsi qu'un ensemble de jardins établis immédiatement en contrebas de la résurgence⁴. Les deux édifices, comme on le verra, doivent très probablement être confondus.

L'église paroissiale Saint-Marc

L'église paroissiale actuelle est placée sous le vocable de Saint-Marc. Cet édifice, orienté, se compose d'une nef principale de quatre travées d'inégale longueur, couvertes par des voûtes en brique recouvertes de plâtre simulant des croisées d'ogives. La première travée occidentale, la plus courte des quatre, abrite une tribune ; l'église s'achève à l'est par un chevet plat. Le chœur est surmonté par un berceau en plein cintre sensiblement plus bas que les croisées d'ogives de la nef (Fig. 2).

Un élégant mur-clocher domine l'ensemble, établi au niveau de l'arc en plein cintre qui sépare le chœur et la nef ⁵



Fig 6

4 Cette source est ainsi décrite à la fin du XVIIIe siècle : « Il existe tout contre le village d'Allemagne une fontaine publique dont les eaux sont infiniment abondantes ; immédiatement en dessous sont des petits jardins de chaque habitant rangés par pelotons et entrelacés la plus part les uns dans les autres, ce qui a fait donner à ce local le nom de moulonate ou la pépinière des jardins. Les versures de la fontaine les arrosent tous naturellement et à suffisance » (Fonds AVR, sans cote : Archives Chais. Jugement du 12 février 1784 entre Saturnin Gaudemard et Médard Grillou).

5 Le sol du chœur, comme celui de la travée qui en est le plus proche, sont légèrement surhaussés par rapport au sol de la nef.

Une nef latérale, se terminant elle aussi à l'est par un chevet plat, est accolée au mur sud de la nef principale. Elle semble avoir initialement comporté une travée unique, largement ouverte sur la travée de chœur de la nef principale (arc légèrement brisé)⁶ (Fig. 4). Ce bas-côté a été ultérieurement prolongé vers l'ouest, sans toutefois que la nouvelle construction atteigne le niveau de la façade.

Cet agrandissement s'est traduit par l'adjonction de deux nouvelles travées communiquant chacune avec la nef principale par le biais d'arcs en plein cintre⁷. Une mince cloison divise actuellement le bas-côté en deux espaces distincts, de longueurs inégales.

Le sanctuaire et la travée originelle de ce bas-côté méridional, épaulés par trois contreforts externes⁸, étaient initialement surmontés par des voutes d'arêtes ; le chœur a conservé son couverture d'origine mais la travée qui lui est liée, ainsi que celles qui lui ont été adjointes, sont aujourd'hui couvertes par un plafond plat. Trois larges fenêtres en arc brisé éclairaient initialement cet espace, percées à travers les murs est et sud du chevet et le mur sud de la travée adjacente. La fenêtre axiale est désormais murée ainsi que la partie basse des deux fenêtres latérales en raison de l'exhaussement considérable du terrain contre le parement externe du mur gouttereau méridional de l'église.

Un bâtiment d'habitation probablement destiné au logement du desservant de la paroisse, la « Villa Saint-Marc », a été accolé à la partie occidentale du mur gouttereau nord de l'église. Sa construction se place, sur des critères stylistiques, entre la fin du XVIII^e siècle et le premier quart du XIX^e siècle. Un second bâtiment, ayant sans doute la même fonction mais de plus grande ampleur, a ensuite été inséré entre l'édifice précédent et l'extrémité orientale de l'église. Il est vraisemblablement postérieur à 1830 et pourrait n'avoir été édifié qu'au début du XX^e siècle. Une annexe rectangulaire de petite dimension, ayant actuellement la fonction de sacristie, a enfin été élevée pour partie contre le mur du chevet, pour partie contre la façade orientale de la « Villa Saint-Marc »

6 Le mur méridional du chœur primitif est percé par une ouverture à double ébrasement. Cette ouverture est actuellement occultée par une cloison bâtie au ciment, recouverte d'enduits peints du côté de la nef secondaire et camouflée par des lambris du côté du chœur principal.

7 Il est à noter qu'un tableau digne de restauration, daté du milieu du XVIII^e siècle, est accroché dans l'une de ces deux travées. Il porte la mention « *C. Charpin inv(enit) et pinxit anno 1746* », « C. Charpin a créé et a peint en l'année 1746 ».

8 Le contrefort médian et celui situé contre l'angle sud-ouest du bas-côté primitif semblent avoir conservé un profil proche de celui qu'ils avaient à l'origine. En revanche, le contrefort opposé, destiné à épauler l'angle sud-est du chevet (dont le voûtement originel est conservé), est presque entièrement détruit.

Un monument ancien agrandi au cours des siècles

Le chevet plat flanquant la nef principale appartient à la phase la plus ancienne de l'église. Il est bâti en pierres de taille et utilise des moellons de moyen appareil taillés dans un calcaire dur alvéolaire, régulièrement assisés. Il est percé de deux étroites baies à double ébrasement (Fig. 6).

Ce type de chevet, sans être très fréquent, se rencontre néanmoins dans plusieurs églises romanes de la région. Raymond Collier attribue celui d'Allemagne, avec prudence, au XIII^e siècle⁹. Si l'on retient une telle datation, il est vraisemblable que le chevet de l'église Saint-Marc, moyennant un glissement de vocable, n'est autre que celui de l'église *Santa Maria de Fonte* mentionnée en 1350 dans le testament de Boniface de Castellane. Le mur-clocher, ou du moins la partie basse de celui-ci, appartient à la même campagne de construction.

Faute de pouvoir observer les parements des murs de la nef principale, occultés par des bâtiments annexes ou recouverts par un enduit récent, on ne saurait affirmer que celle-ci est contemporaine du chevet. Cependant, la façade occidentale, dont les enduits ont été enlevés il y a quelques années, montre un moyen appareil régulier très semblable à celui du chevet. On peut s'interroger sur la datation de la porte en plein cintre, extrêmement dépouillée, ouverte dans la partie centrale de cette façade et parfaitement intégrée à celle-ci. Si ses imposants claveaux et sa forme générale ne s'opposent pas une datation haute, on notera que Raymond Collier l'attribue, avec quelques hésitations il est vrai, au XIX^e siècle¹⁰. Cet avis, qui résulte d'un examen antérieur au dégroutage de la façade, ne paraît pas devoir être retenu.

La nef secondaire, accolée au mur méridional de l'édifice primitif, est attribuée par le même Raymond Collier, à la seconde moitié du XV^e ou au XVI^e siècle¹¹. Il s'agit plus précisément d'une chapelle édifiée très probablement au début du XVI^e¹² siècle – placée sous le vocable de la bienheureuse Vierge Marie –, commanditée par François de Castellane (1487-1523) ainsi que le précise l'inventaire après décès des biens de ce dernier :

9 Collier, *op. cit.*, p. 76 et 117.

10 Collier, *op. cit.*, p. 117.

11 Collier, *op. cit.*, p. 168.

« Et [...] une belle chapelle de pierre de taille faite à double croisée, avec trois fenêtres vitrées faites et ornées décentement, construite et fondée de son vivant par le dit magnifique François de Castellane, seigneur d'Allemagne, sous le titre de la bienheureuse Vierge Marie, située d'une part contre la dite église du *castrum* d'Allemagne, près du grand autel de cette église, sur son flanc méridional, à main droite, et d'autre part et à l'est contre le chemin royal d'Allemagne à Montagnac » ¹²

L'examen de la façade occidentale de l'église ainsi que celui de ses combles montrent que l'extrémité occidentale de l'édifice a été surhaussée. Cette surélévation est probablement antérieure au plus ancien des deux bâtiments d'habitation accolés à l'église, ou au plus tard contemporaine. La fenêtre haute qui orne la façade occidentale de l'église est attribuable à la même période. La voûte en plâtre de la nef, qui occulte en partie cette fenêtre ainsi que la partie haute des murs de la nef¹³, est une réfection plus récente encore.

En l'absence de recherches dans les archives, le prolongement vers l'ouest du bas-côté méridional, ouvrage réalisé en galets liés à la chaux et ultime adjonction apportée au plan de l'église, reste difficile à dater.

Pour conclure, et comme le soulignait déjà Raymond Collier en 1986¹⁴, l'église d'Allemagne-en-Provence est un édifice complexe ayant connu, au cours de son histoire, plusieurs remaniements et agrandissements.

Sa partie orientale ainsi que le mur clocher qui la surplombe, de tradition romane, constituent un ensemble architectural particulièrement intéressant, aussi esthétique que rare, qu'il convient assurément de protéger et de promouvoir ».



12 « Et [...] una pulchra cappella de peyro de talho facho a dobla crosiero, cum tribus fenestris veyralhis depoctis decenter munitis et ornatis, per dictum condam magnificentum Franciscum de Castelana dominum de Alemania cum in humanis viveret noviter constructam et fundatam sub titulo Beate Virginis Marie, sitam juxta ecclesiam dicti castri Alemanie, prope magnum altare ejusdem ecclesie quidam pariete in medio videlicet amano dextera ab una parte et altra parte et versus solis ortum juxta iter regium eundo de dicto castro Alemania ad *castrum* Montaniaco ». Texte transcrit par Claude Vinchon, *op. cit.*

13 De ce fait, un décor peint ancien de cette partie haute de la nef est actuellement visible dans les combles.

14 Collier, *op. cit.* p. 117.

À VOUS DE JOUER

SUDOKU

9			1					
	7					4	5	
3		6		2			1	
	4			7	9	1		
		2				6		
		1	2	4			3	
	6			8		2		3
	8	3					6	
					5			9

MOTS FLÉCHÉS

MANIF DU 14/07 AUX FLAM- BEAUX		FEU DU 14/07 FIXATIONS		VÉLO VENTILE		CONDUIRE TITANE		JOIE DIGNE DU 14/07
								HISSÉS LE 14/07
AMBIANCE DU 14/07 TERMINERA					PAYS D'ASIE			
						LENTILLES JEU DE CARTES		
VIRE DE BORD CONSACRÉ					PERRO- QUETS APRÈS VOUS			
				CONJONC- TION PRESQUE BLANC			SAINT DE BIGORRE CONJONC- TION	
FLEUVE RUSSE	CLOSE CLÔTURE LA JOURNÉE							COLÈRE
		POUFFAI THÉÂTRE JAPONAIS						
12 MOIS EMBARGO			DÉMON- STRATIF				EN CHALDÉE	
						DIRECTION		

Mots mêlés

À la mer

m	e	r	z	b	r	i	î	û	m	t
o	p	h	s	r	a	s	l	c	a	v
u	ê	y	î	a	p	l	e	é	r	a
e	c	y	l	o	r	l	e	à	i	g
t	h	p	o	r	t	d	a	i	n	u
t	e	v	o	i	l	e	i	g	n	e
e	u	b	b	o	u	é	e	n	e	e
c	r	d	j	u	m	e	l	l	e	s
s	e	r	v	i	e	t	t	e	d	q
u	n	a	v	i	r	e	h	v	f	l
e	û	é	m	p	o	i	s	s	o	n

serviette bouée
jumelles marin
baleine plage
mouette vague
pêcheur voile
poisson port
sardine île
navire mer

COLORIAGE

<http://wounoudunord.centerblog.net>



RECETTE D'ÉTÉ

TERRINE PROVENCALE DE LÉGUMES D'ÉTÉ

Temps de préparation : 30 min

Temps de cuisson : 1 heure

INGRÉDIENTS :

Pour 6 à 8 personnes en entrée

- 2 petites aubergines
- 2 petites courgettes
- 2 poivrons rouges
- 3 oignons doux
- 3 gousses d'ail
- 6 pétales de tomate séchée
- Huile d'olive
- 30gr de concentré de tomate
- 4 œufs
- 200ml de crème allégée
- 30gr de fécule de maïs
- 1 cuillère à soupe de thym
- 1 cuillère à soupe d'herbes de provence



RÉALISATION :

- Préchauffez votre four à 180°C
- Laver tous vos légumes puis taillez séparément :
 1. Épluchez et hachez ail et oignons
 2. Coupez les tomates séchées en petits dés puis réservez séparément
 3. Coupez aubergines et courgettes en dés puis réservez séparément
 4. Détaillez les poivrons en fines lamelles
- Faites chauffer 2 à 3 cuillères à soupe d'huile d'olive dans une sauteuse large puis faites y revenir ail et oignons jusqu'à ce qu'ils soient translucides
- Ajoutez les lanières de poivrons, le thym et faites revenir 2 minutes
- Ajoutez les aubergines, courgettes et faites revenir 5 minutes
- Ajoutez les tomates séchées, couvrez, puis laissez cuire à feu doux pendant 30 minutes.
- Dans un saladier, battez en omelette les œufs puis mélangez avec la crème, la fécule de maïs, le concentré de tomate. Salez, poivrez puis ajoutez les herbes de provence
- Dans un moule à cake beurré, répartissez les légumes, puis versez la préparation aux œufs
- Enfournez 40 minutes à 180°C
- Laissez refroidir avant de démouler cette terrine de légumes d'été, et servez frais

ÉTAT-CIVIL

DÉCÈS



- Mme Thérèse CAILLET née ESTELLE le 24/12/2020
- Mme Julie BOY le 12/01/2021
- M. Pierre, Roger Avelle le 01/02/2021
- M. Daniel, Robert, Jacques MENSANG dit « Nièou » le 08/02/2021
- Jean-Louis REBOURS le 20/04/2021
- Camille Olga CAILLET dite « Mimi » le 25/04/2021

Nous présentons nos plus sincères condoléances
aux familles et aux proches endeuillés.



INFOS PRATIQUES

Mairie :

☎ 04-92-77-43-10

💻 mairie@allemagne04.com

Horaires d'accueil du public :

Du lundi au vendredi

De 08h30 à 12h00

DLVA:

☎ 04-92-70-34-00

💻 accueil@dlva.fr

Agence Postale Communale :

☎ 04-92-75-02-61

Horaires d'accueil du public :

Le mercredi de 09h00 à 12h00

École Philippe Mensang :

☎ 04-92-77-49-22

Pompiers :

18 ou 112

Médecin de garde :

15

Médiathèque :

☎ 04-92-72-39-32

Horaires ouverture:

Les jeudis :

Hiver : De 14h00 à 17h00

Été : De 15h00 à 18h00

Les samedis :

Hiver : De 14h00 à 16h00

Été : De 15h00 à 17h00

Gendarmerie de Riez:

☎ 04-92-77-85-76

ou 17

Commerces ambulants :

Mercredi matin : Boucherie Chez Loule

☎ 06-37-11-77-70

Jeudi soir : Pizza Line

☎ 06-34-65-13-88

Vendredi soir : Mamie Thai

☎ 07-61-21-78-22

Dimanche soir : Pizza Dédé

☎ 06-08-50-85-39



ÉLUS, GENDARMES: ENSEMBLE, POUR LA SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN

"Mieux protéger, par une offre de sécurité sur mesure"



Mes interlocuteurs

- Le commandant de brigade et le référent-élu, vos interlocuteurs privilégiés
- Le référent sûreté et le correspondant sûreté, pour la prévention situationnelle et la vidéoprotection
- Le correspondant territorial prévention de la délinquance pour les actions au profit des écoles, des séniors et de la lutte contre les violences intra-familiales

Mes RDV à la gendarmerie

- A ma demande, dès que besoin
- Les réunions semestrielles avec le commandant de la compagnie
- L'inspection annoncée des brigades
- La préparation de grands événements sportifs, festifs, culturels ou culturels

Les actions en milieu scolaire

- Le permis piéton, pour sensibiliser les classes de CE2 à la sécurité routière
- Le permis Internet pour sensibiliser les CM2 aux risques cyber
- Initiatives locales pour répondre à vos besoins (civisme, addictions...)

Des mesures pour votre protection

- La formation « gestion des incivilités » dispensée à votre profit
- L'inscription au fichier de sécurisation des interventions et protection (SIP), gratuite et sur votre demande
- L'appel au « 17 » en cas d'urgence

Les outils numériques à votre service

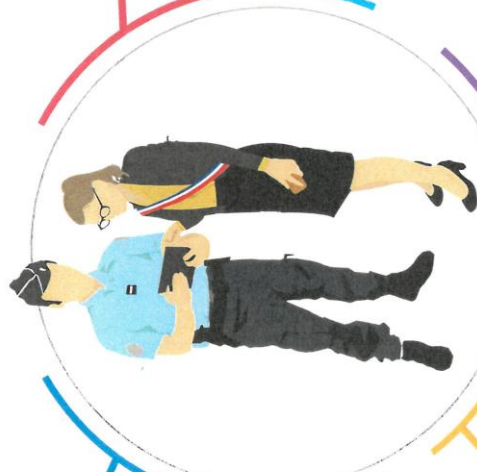
- La plateforme PVSS, pour signaler les violences sexuelles et sexistes
- La brigade numérique
- La prise de plainte en ligne (PPEL)
- La plateforme PHAROS, pour signaler un contenu en ligne suspect ou illicite
- La plateforme PERCEVAL, pour signaler une fraude à la carte bancaire

La participation citoyenne

pour créer du lien au sein d'un quartier ou d'une commune et renforcer l'échange d'informations entre la population et les gendarmes (incivilités, lutte contre les cambriolages et messages de prévention)

Les opérations « tranquillité »

- Vacances (OTV)
- Juniors (OTJ)
- Seniors (OTS)
- Entreprises et commerces (OTEC)



CONSEILS CANICULE

- **Buvez régulièrement de l'eau** sans attendre d'avoir soif
- **Rafrâchissez-vous** et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avants bras) plusieurs fois par jour
- **Mangez en quantité suffisante** et ne buvez pas d'alcool
- **Évitez de sortir aux heures les plus chaudes** et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée...)
- **Évitez les efforts physiques** autant que possible
- **Maintenez votre logement frais** (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais)
- **Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches** et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide
- Si nécessaire, **demandez conseil à votre médecin traitant**, tout particulièrement en cas de problème de santé ou de traitement médicamenteux régulier (adaptation de doses par exemple).

**EN PÉRIODE DE CANICULE,
QUELS SONT LES SIGNAUX D'ALERTE ?**

CRAMPE FATIGUE INHABITUELLE MAUX DE TÊTE FIÈVRE > 38°C VERTIGES OU NAUSÉES PROPRES INCOHÉRENTS

SI VOUS VOYEZ QUELQU'UN VICTIME D'UN MALAISE, APPELEZ LE 15

@MinSoliSanté

Ministère des Solidarités et de la Santé

LIGNE DE BUS DLVA



MANOSQUE Ligne 132

Riez > Gréoux les Bains > Manosque

CODÉS GIROUETTES	L132	132D1	132D2	132D3	L132	132D4	L132	L132
JOURS DE FONCTIONNEMENT	L à V	L à V	L à V	L à V	L à S	L à V	L à S	L à S
PÉRIODE DE FONCTIONNEMENT	Toute l'année	Période scolaire	Période scolaire	Période scolaire	Toute l'année	Période scolaire	Toute l'année	Toute l'année
ROUMOULES 19 MARS 1962		6:40						
PUIMOISSON ST ÉLOI	6:35							
RIEZ - PRÉ DE FOIRE	6:45				7:50		13:15	17:50
ALLEMAGNE EN PROVENCE - CHÂTEAU	6:55	6:55			8:00		13:25	18:00
SAINT-MARTIN-DE-B. - MAIRIE	7:00	7:00			8:05		13:30	18:05
GRÉOUX LES BAINS - JAS DU ROCHER			6:50					
GRÉOUX LES BAINS - CLOS DE COUTIN			6:55					
GRÉOUX LES BAINS - MAURINES			6:57					
GRÉOUX LES BAINS - FONTAINE VIEILLE			7:00					
GRÉOUX LES BAINS - AURABELLE				6:40				
GRÉOUX LES BAINS - GROUPATASSE	7:07			6:53	8:12		13:38	18:13
GRÉOUX LES BAINS - HAUTES PLAINES				6:55				
GRÉOUX LES BAINS - RIAYES-COMBES				7:00				
GRÉOUX LES BAINS - PASSY	7:10	7:10			8:15		13:40	18:15
GRÉOUX LES BAINS - MARRONNIERS (CHEMIN NEUF)	7:11				8:17		13:42	
GRÉOUX LES BAINS - ÉTOILE DISPATCHING			7:10	7:10		8:15		
VINON - NOISETIERS								18:27
VINON - CRÊCHE								18:30
GRÉOUX LES BAINS - 4 CHEMINS	7:26			7:20		8:25		
MANOSQUE - J.CUGNOT	7:34			7:28		8:32	13:57	18:48
MANOSQUE - HÔPITAL L. RAFFALLI	7:36				8:34		13:59	18:50
MANOSQUE - ECOLE INTERNATIONALE	7:36	7:35		7:30	8:34			
MANOSQUE - Lyc. DES ISCLES	7:38	7:37		7:32	8:36	8:35		
MANOSQUE - GARE SNCF	7:40				8:38		14:04	18:55
MANOSQUE - HALTE ROUTIÈRE	7:45	7:42		7:37	8:43	8:40	14:09	19:00
MANOSQUE - TANNERIE	7:50	7:47		7:42	8:48	8:45		
MANOSQUE - CLG J. GIONO	7:55	7:52	7:35		8:53	8:50		

■ arrêts scolaires en période scolaire uniquement ● : Nouvelle desserte



MANOSQUE Ligne 132

Manosque > Gréoux les Bains > Riez

CODÉS GIROUETTES	L132	132D1	132D2	132D3	132D4	L132	L132	132D5	132D6	132D7	L132	132D8
JOURS DE FONCTIONNEMENT	L à S	Merc	Merc	Merc	Merc	L à S	L à S	LMJV	LMJV	LMJV	L à V	LMJV
PÉRIODE DE FONCTIONNEMENT	Toute l'année	Période scolaire	Période scolaire	Période scolaire	Période scolaire	Toute l'année	Toute l'année	Période scolaire	Période scolaire	Période scolaire	Toute l'année	Période scolaire
MANOSQUE - CLG J. GIONO		12:15			12:15	12:15*		16:00	16:55			
MANOSQUE - TANNERIE		12:20		12:10	12:20	12:20*		16:10		17:10	18:10**	18:10
MANOSQUE - HALTE ROUTIÈRE	8:20	12:25	12:25		12:25	12:25	16:15	16:15		17:15	18:15	18:15
MANOSQUE - GARE SNCF	8:25					12:30	16:20				18:20	
MANOSQUE - Lyc. DES ISCLES		12:30	12:30			12:32*		16:20	17:00	17:20	18:25**	18:20
MANOSQUE - HÔPITAL L. RAFFALLI	8:27					12:32	16:27				18:25	
MANOSQUE - ECOLE INTERNATIONALE		12:32	12:32			12:32*	16:27**			17:20	18:25**	18:23
MANOSQUE - J.CUGNOT	8:29	12:35	12:35			12:38	16:29			17:03	17:26	18:30
GRÉOUX LES BAINS - 4 CHEMINS		12:40	12:42	12:30	12:35	12:45	16:37	16:30	17:10	17:33	18:37	18:33
GRÉOUX LES BAINS - RIAYES-COMBES			13:02	12:50	12:55			16:40	17:30	17:53		
GRÉOUX LES BAINS - ÉTOILE			13:10	12:53	12:58			16:43	17:33	17:56		18:53
GRÉOUX LES BAINS - FONTAINE VIEILLE			13:14	12:57				16:47	17:37	18:00		18:57
GRÉOUX LES BAINS - JAS DU ROCHER			13:16	12:59	13:00			16:49	17:39	18:02		18:59
GRÉOUX LES BAINS - CLOS DE COUTIN			13:18	13:01	13:02			16:51	17:41	18:04		19:01
GRÉOUX LES BAINS - MAURINES			13:21	13:03	13:05			16:53	17:43	18:06		19:03
GRÉOUX LES BAINS - MARRONNIERS	8:47	13:00				13:00	16:46				18:49	
GRÉOUX LES BAINS - PASSY	8:48	13:02				13:01	16:47				18:50	
GRÉOUX LES BAINS - GROUPATASSE	8:50					13:03	16:49				18:52	
GRÉOUX LES BAINS - HAUTES PLAINES				13:08		13:10*			17:48			19:08
GRÉOUX LES BAINS - AURABELLE			13:30							18:16		
ST-MARTIN-DE-BRÔMES - MAIRIE	8:58	13:12				13:16	17:07				19:00	19:18
ALLEMAGNE EN PROVENCE - CHÂTEAU	9:03	13:17				13:21	17:12				19:05	19:23
RIEZ - PRÉ DE FOIRE	9:13					13:31	17:22				19:15	
PUIMOISSON - ST ÉLOI						13:41					19:25	
ROUMOULES - 19 MARS 1962		13:37										19:43

■ arrêts scolaires en période scolaire uniquement ** arrêt desservi uniquement LMJV * arrêt desservi uniquement le mercredi

TRAJET 1€
 POSSIBILITÉ DE PASS ANNUEL
 À PARTIR DE 15€
 RENSEIGNEMENTS SUR

mobilite.dlva.fr

Trans'Agglo



Dans un souci écologique et économique, nous souhaitons pour les prochaines éditions vous distribuer le bulletin municipal par voie électronique.

Bien entendu si toutefois vous souhaitiez exceptionnellement avoir un exemplaire papier, comme par exemple pour l'état civil, il y en aura à disposition à la mairie.

Si vous le souhaitez, merci de nous communiquer votre adresse e-mail accompagnée du coupon ci-dessous directement à :

<mailto:mairie@allemagne04.com>

Ou de le déposer à la Mairie

Merci de compréhension et de votre collaboration!



Nom :

Prénom :

Adresse e-mail :

Signature :

Données à caractère personnel. Le Maire d'Allemagne en Provence est le responsable du traitement des données collectées pour le bulletin municipal. Les données personnelles que vous nous communiquez par l'envoi d'un courrier électronique, par connexion à un service en ligne, par renseignement d'un formulaire ou par tout autre moyen sont strictement confidentielles et destinées à vous diffuser le bulletin municipal. Elles ne seront transmises à aucun tiers ni à titre onéreux, ni à titre gratuit et restent sur le territoire de l'Union Européenne. Conformément à la loi n°78-17 du 5 janvier 1978 modifiée en 2004 et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de mise à jour et de suppression des informations qui vous concernent.

Vous pouvez exercer de droit en vous adressant :

- ◆ par courrier à Mairie d'Allemagne en Provence, 26 Place de Verdun 04500 Allemagne en Provence
- ◆ Par mail au délégué de la protection des données (ou DPO) : dpo-rgpd@dlva.fr

Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle en vous adressant à la CNIL